

1759.

ORDRE *du Mérite militaire.* (FRANCE.)

Institué par Louis XV en faveur des officiers de la religion protestante qui servoient en France.

Cet ordre étoit à l'instar de celui de Saint-Louis.

Il y avoit trois grand'croix, quatre commandeurs, et des chevaliers.

La marque de l'Ordre étoit un ruban gros bleu, avec une croix d'or à huit pointes pommetées et anglées de quatre fleurs de lis de même; ayant, au centre, un médaillon chargé d'une épée en pal, la pointe en haut, et pour légende ces mots, en or, sur fond azur, *Ludovicus XV instituit 1759*, Louis XV a institué cet ordre en 1759. Page 306, pl. XXIV, n° 2.

Les grand'croix, les commandeurs et les chevaliers portoient la décoration de la même manière que les grand'croix, les commandeurs et les chevaliers de Saint-Louis. *Voyez* cet ordre.

---